Participez



Madame, Monsieur,

RIA, Revue de l'Industrie Agroalimentaire, lance la troisième édition des RIA Globes, prix de l'initiative agroalimentaire à l'international.

Ce prix a pour objectif de récompenser et de valoriser les initiatives de développement à l'international des entreprises agroalimentaires françaises.

Il sera remis au Sial 2018.

Les lauréats bénéficieront d'une communication large de leur action dans le dossier du numéro de la revue RIA diffusé au Sial et sur Internet.

Ouvert aux IAA françaises, aux filiales de groupes internationaux implantées en France, aux organisations collectives (régions, fédérations régionales, groupements d'entreprises, appellations, marques collectives...), ce prix constitue pour vous et votre entreprise, une occasion de mettre en avant votre démarche à l'export, ou une implantation dans un pays tiers.

Ainsi, des stratégies commerciales ou partenariales dédiées (force commerciale mutualisée, VIE en commun, stratégie, e-commerce...), l'adaptation ou la création de produits pour le marché visé, la localisation spécifique de sites de production ou de points de vente, l'adaptation des procédés..., sont des exemples d'initiatives pouvant être concernées (liste non limitative).

Pour examiner les dossiers, RIA fait appel à un jury réunissant des experts reconnus du secteur et des organismes spécialistes des questions internationales et de l'export.

Pour participer, il vous suffit de renvoyer le dossier de candidature dûment rempli avant le 20 août 2018 à l'adresse : riaglobes@gfa.fr.

Nous pouvons nous charger de remplir le dossier de candidature à partir des éléments que vous nous transmettrez au cours d'un entretien téléphonique. N'hésitez pas à nous solliciter par email : riaglobes@gfa.fr

A bientôt,

















Prix de l'initiative agroalimentaire à l'international

DOSSIER D'INSCRIPTION

A retourner avant le 20 août 2018 à :

riaglobes@gfa.fr

contact: 01 40 22 70 60

Fiche de renseignements

Fiche 1 Présentation de l'entreprise

Fiche 2 Présentation du projet

Fiche 3 Mise en œuvre

Fiche 4 Résultats, perspectives

Fiche 5 Notes

Un évènement













Fiche de renseignements

Entreprise ou organisme participant	
Nom ou raison sociale de l'entre	eprise ou de l'organisme participant :
Groupe d'appartenance :	CA annuel du groupe :
Adresse de l'entreprise :	
N° de tél :	N° de fax :
Secteur d'activité :	
CA annuel de l'entreprise :	Effectif:
Personne responsable d	u dossier
Nom:	Prénom :
Fonction :	
Mail:	
Téléphone direct :	Mobile:
Catégorie	
Industrie agroalimentaire	Organisation collective
Les f	dre impérativement à cette demande d'inscription : fiches de renseignement et de descriptif n° 1, 2, 3 et 4 atuelles (fiches produits, résultats d'étude, articles de presse, photos, vidéos).
Un ac	ccusé vous sera envoyé à réception de votre dossier.
Date:	Signature + cachet:





Présentation de l'entreprise

Votre entreprise ou organisme (activité, marché)		

DOSSIER D'INSCRIPTION 2018 4



5



Présentation du projet

Initiative à l'international
Projet en cours de développement Projet finalisé depuis moins de trois ans
Les dossiers seront notamment évalués en fonction du caractère innovant et original de la démarche mise en place. Présentation de la démarche : (type d'action, historique, dates clés, marchés et zones ciblés)
Caractère original ou pertinence de la démarche (Stratégies commerciales ou partenariales innovantes, adaptation ou création de produits pour le marché visé, localisation spécifique de sites de production ou de points de vente, adaptation des procédés, analyse de marché)
Objectifs, enjeux pour l'entreprise





Mise en œuvre

Moyens consacrés (financiers, techniques, humains)
Partenaires éventuels et rôles de chacun
Concurrence existante





Résultats, perspectives

Résultats attendus ou obtenus suite à cette initiative internationale	
(descriptif, chiffrage : emplois, CA)	
Actione provilegellite a cette initiative internationale	
Actions prévues suite à cette initiative internationale	
Actions provides suite a cotte initiative internationale	
Actions provides suite a cotte initiative internationale	
Actions provides suite a cotte initiative internationale	





Notes

Éléments supplémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance du jury		



Règlement

- 1) Les RIA Globes, prix de l'initiative agroalimentaire à l'international sont organisés par RIA, la Revue de l'Industrie Agroalimentaire, revue du Groupe France Agricole SAS au capital de 10 479 460 euros sise 8 cité paradis 75010 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 479 989 188 RCS Paris, dont le Président est Jean-Marie Savalle, pour GROUPE ISA.
- 2) Les RIA Globes, prix de l'initiative agroalimentaire à l'internationale, ont pour objectif de récompenser et valoriser les initiatives originales de développement à l'international, dans le domaine agroalimentaire.
- **3)** La participation gratuite, n'est soumise à aucune obligation d'achat et est ouverte du 10/04/2018 jusqu'au 20/08/2018.
- 4) Le prix de l'initiative agroalimentaire à l'internationale est ouvert aux entreprises ou organismes implantés en France : industries et coopératives agroalimentaires, filiales agroalimentaires de groupes, organisations collectives [Région, Fédération régionale, groupements d'entreprises, appellations, marques collectives...].
- **5)** La remise des RIA Globes, prix de l'initiative agroalimentaire à l'international, aura lieu à l'occasion du Sial 2018. Les nominés et lauréats pourront mettre en valeur leur récompense dans leur communication. Ils s'engagent pour cela à citer RIA et les partenaires du prix. Ils bénéficieront de reportages dans la revue et le site internet de RIA.
- **6)** Le caractère innovant de la démarche est déterminant. En conséquence, seules les actions ou initiatives créées ou ou améliorées depuis de moins de trois ans seront prises en considération.
- 7) Le dossier de candidature (téléchargeable à l'adresse : www.riaglobes.fr) doit parvenir, aux conditions mentionnées ci-dessous, dûment complété avec les documents complémentaires au choix des participants : fiches produits, documents d'informations, articles de presse, résultats d'études, photos, vidéos...

Le dossier de candidature doit être retourné avant le 20 août 2018 .

- ·Soit par email à l'adresse : riaglobes@qfa.fr
- ·Soit pour les fichiers de taille supérieure à 10 MO, par we-transfer avec comme « mail de l'ami » : riaglobes@qfa.fr.

Au-delà de cette date, aucun dossier ne sera pris en compte. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Laurent Bénard, tél.: 01 40 22 70 52

- **8)** Le jury sera composé d'experts du développement international et de l'agroalimentaire. Il se réunira pour évaluer les dossiers en fonction :
- De la qualité et de la complétude du dossier présenté
- ·Du caractère innovant ou original de la démarche conduite pour le développement à l'international
- ·De sa viabilité économique
- De la qualité entrepreneuriale des candidats et leurs motivations

Les décisions du jury sont sans appel et ne pourront pas être contestées.

Les membres du jury sont soumis à la stricte confidentialité sur le contenu des dossiers examinés.

- **9)** Les candidats déclarent respecter la réglementation des pays relevant de leur projet de développement international, notamment en matière de traçabilité, d'environnement, de droit social...
- 10) Le lot ne pourra être ni échangé ni faire l'objet du versement de sa valeur en espèces. Aucune réclamation, aucun recours relatifs à ce lot ou à son attribution ne pourra être adressé à GFA. En cas de force majeure (indisponibilité fournisseur par exemple), les lots indiqués sur les supports de communication et le site du concours pourront être changés pour des lots de nature et de valeur équivalente.
- 11) L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable si, en cas de force majeure, de fraude, de défaillance technique des moyens de communication ou du centre hébergeur, ou de toutes autres causes indépendantes de leur volonté, ce concours devait être reporté ou annulé
- **12)** Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou suppression aux données personnelles les concernant. Pour exercer ce droit, il convient d'adresser un e-mail à abos@gfa.fr. Seul GFA est destinataire des informations collectées.
- 13) Frais de participation/connexion : En considération des services actuellement disponibles sur le marché, qui permettent une connexion Internet entièrement gratuite (ladite gratuité incluant celle des frais de télécommunication pour une durée suffisante à la participation du concours), les organisateurs constatent qu'aucun débours n'est nécessaire pour participer au concours.

Tout litige concernant l'interprétation et l'application du présent règlement sera examiné et tranché par les tribunaux compétents de Paris.